



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du lundi 16 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

<p>Étaient présents : BASSEUIL Roland, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, MARTIN Claire, RENAUX Cécile</p>	Nombre de membres en exercice : 13
<p>Étaient absents excusés : BUTTET Frédéric, ayant donné pouvoir à CORRE Michelle BRESCIANI Pascal LAROUCHE Lucas</p>	Nombre de membres présents : 10
<p>Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile</p>	Date de convocation : 12/12/2024
<p>Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid</p>	

OBJET : Délibération relative à la demande de l'Association La Marmite concernant la gratuité de la salle derrière la mairie pour leur évènement du 11 janvier 2025.

Le Maire informe le conseil municipal de la demande de l'Association La Marmite qui a demandé si elle pouvait utiliser à titre gratuit la salle derrière la mairie le samedi 11 janvier 2025 en soirée pour faire visionner le spectacle du théâtre aux familles des enfants concernés.

Le conseil municipal décide, à 10 voix pour (Jean-Luc CHANUT, Christian LABOURET, Michelle CORRE, Dominique DESBROSSES, Cécile RENAUX, Sébastien GROUILLER, Corinne JONON, Claire MARTIN, Cécile LAMBOROT, Frédéric BUTTET par pouvoir donné à Michelle CORRE) et 1 abstention : Roland BASSEUIL, d'accorder la gratuité demandée.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 16/12/2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.



Le Maire,
Jean-Luc CHANUT.